

Route du Pierraret
04160 CHATEAU-ARNOUX
www.parrines.fr
parrines@yahoo.fr
à

Lettre rédigée avant les événements tragiques.

MONSIEUR EMMANUEL MACRON
Ministre de l'Économie,
de l'Industrie et du Numérique

OBJET: Propositions pour une meilleure gestion des déchets dans le 04 et contre le gaspillage de l'argent public

Monsieur le Ministre,

Depuis 6 ans, nous nous opposons (en proposant bien évidemment des solutions alternatives) à un projet **insensé** qui consiste à implanter un **centre d'enfouissement** d'ordures ménagères (appelé communément DECHARGE) à proximité d'habitations (moins de 400m) sur un terrain boisé et agricole, dans un paysage provençal digne des romans de Jean Giono. Il s'agit du lieu-dit "Les Parrines" sur la commune de Château-Arnoux (04). Le terrain concerné, est appelé aussi "champ de l'Aygues" (eau en provençal) où des "experts" n'auraient pas trouvé d'eau ! **L'impact négatif et destructeur** serait immense : paysager, sonore, olfactif, visuel, écologique, environnemental, touristique, économique etc...

Ce projet a été initié en 1998 **sans** que les populations concernées à l'époque ne fussent averties, à une période où l'on ne parlait ni **d'économie circulaire**, ni de **valorisation de déchets**, ni de **tri sélectif**.

Nous précisons que la **Commission d'Enquête Publique** a émis un avis **défavorable** à ce projet en mai 2014. Malgré cela, Le Conseil Général du 04 et le **Sydevom** en particulier, persistent dans la volonté de réalisation de ce projet **inutile, inepte, coûteux, polluant, obsolète, dangereux et destructeur**.

En période de **restriction budgétaire**, il serait scandaleux d'engager une telle dépense (**40M €** selon les Commissaires enquêteurs) pour la réalisation d'une telle monstruosité qui ne doit jamais voir le jour. Une ISDN suffisante existe déjà et une seconde mettrait en **danger** les 8 emplois d'une entreprise dérée de manière exemplaire dont le seul "défaut" est d'être privée. Par contre, les mesures dont nous préconisons la mise en place créeront des **dizaines d'emplois** dont la région a particulièrement besoin. La majorité de ces emplois seront parfaitement adaptés aux profils des demandeurs du Pays Durance Provence. En effet les mesures envisagées, comme alternative à un 2° centre d'enfouissement, transformeront les déchets en **matières premières**.

Mme le Préfet du 04 se prononcera en **février** 2015 (après un délai de 6 mois de réflexion) afin d'accorder, ou **non** le permis d'exploitation de cette monstruosité.

Vous trouverez ci-joint la copie du courrier envoyé à Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Persuadés que vous apporterez une attention particulière à notre juste combat, malgré les événements graves qui ont secoué notre pays la semaine passée, nous comptons sur votre **bon sens** afin que vous interveniez pour que ce projet insensé ne voie **jamais** le jour en sachant que nous sommes prêts à tout mettre en oeuvre, en amont et en aval, afin de réduire, recycler et réutiliser ce que nous rejetons - cette **transition vers l'économie circulaire** étant de surcroît un vecteur de création d'emplois.

Vous remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos distinguées salutations. Nous vous adressons tous nos voeux de bonne et heureuse année 2015.